

HONORAIRES TRANSACTIONS HABITATION

A COMPTER DU 11/04/2022

TRANSACTION

HONORAIRES

Les honoraires d'agence sont à la charge acquéreur *

L'assiette de calcul correspond au prix de vente hors honoraires

Prix de vente hors honoraires

Taux d'honoraires maximum correspondant

Inférieur à 40.000€

Forfait à 4000€ TTC

Compris entre 41 000 et 100.000 € inclus

10 % TTC

Compris entre 100.001 et 200.000 € inclus

8 % TTC

Compris entre 200.001 et 350.000 € inclus

7 % TTC

Compris entre 350.001 et 800.000 € inclus

6 % TTC

Superieur à 800.001 € inclus

5 % TTC

* Dans le cadre d'une vente en viager mutualisé, les honoraires d'un montant de 7,2% TTC de la valeur libre expertisée du bien, seront à la charge du vendeur

* Dans le cadre d'une vente suite à succession, de financement à 100% (ou plus) ou à la demande expresse du vendeur, les honoraires seront à la charge du vendeur suivant le barème indiqué.

Taux de TVA en vigueur 20%

TRANSACTION

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

19 rue de Paradis 75010 PARIS
Tél. : +33 (0)1 86 90 86 86

COURTAGE

44 rue Poissonnière 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 88 68 68

GESTION • LOCATION

60 bd de Sébastopol 75003 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 54 12 00

VIAGER

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

NEUF

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

NATHALIE NACCACHE

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante
Fortis Immo Transaction ☐ Siège social 3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
SAS au capital de 1 000 000 € ☐ SIREN 844 506 642 RCS Paris
CPI : 7501 2019 000 040 882 CCI Paris Île de France
Garantie financière GALIAN N° 151868Y - T : 120 000 €
Code APE 703 A

fortisimmo.fr ■ contact@fortisimmo.fr

HONORAIRES RELATIFS À LA LOCATION

A COMPTER DU 01/03/2023

HONORAIRES DE LOCATION "BAIL D'HABITATION VIDE OU MEUBLÉ"

MONTANT TOTAL TTC	PROPRIETAIRE 8% TTC du loyer Annuel CC	LOCATAIRE 15 € / m²
A* Honoraires de commercialisation, entremise, négociation, vérification du dossier du candidat locataire	(A) = (B) - (C)	0 €
B* Montant par m² de surface habitable des honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	12 € / m²	12 € / m²
C* Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m²	3 € / m²

Art 5 1989 : "La rémunération des personnes mandatées pour se livrer ou prêter leur concours à l'entremise ou à la négociation d'un mise en location d'un logement, [...] est à la charge exclusive du bailleur, à l'exception des honoraires" liés aux visites, constitution du dossier, rédaction du bail et à l'état des lieux.

HONORAIRES DE LOCATION " BAIL D'HABITATION SECONDAIRE OU BAIL CIVIL"

PROPRIETAIRE

10 % TTC du montant du loyer annuel pour la durée du bail. Le montant ne pouvant être inférieur à 480€ TTC.

LOCATAIRE

10% TTC du montant du loyer annuel pour la durée du bail. Le montant ne pouvant être inférieur à 480€ TTC.

Médiateur de la consommation : Association ANM CONSO, 62 rue Tiquetonne 75002 Paris.

TRANSACTION

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

19 rue de Paradis 75010 PARIS
Tél. : +33 (0)1 86 90 86 86

COURTAGE

44 rue Poissonnière 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 88 68 68

GESTION • LOCATION

60 bd de Sébastopol 75003 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 54 12 00

VIAGER

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

NEUF

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

NATHALIE NACCACHE

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante
Fortis Immo Transaction 8 Siège social 3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
SAS au capital de 1 000 000 € SIREN 844 506 642 RCS Paris
CPI : 7501 2019 000 040 882 CCI Paris Île de France
Garantie financière GALIAN N° 151868Y - T : 120 000 €
Code APE 703 A

fortisimmo.fr ■ contact@fortisimmo.fr

HONORAIRES TRANSACTIONS COMMERCES & ENTREPRISES

TAUX MAXIMUM APPLICABLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2023

	TTC	HT
--	-----	----

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur/repreneur sauf mention contraire

COMMERCES

FONDS DE COMMERCE Cession des titres : honoraires calculés sur la valeur du FDC	10 % (avec minimum de 12.000 €)	8,33% (avec minimum de 10.000 €)
DROIT AU BAIL (DAB) PAS DE PORTE (PDP)	Valeur la plus haute entre 10 % du montant et 12 % du loyer triennal (avec minimum de 12.000 €)	Valeur la plus haute entre 8,33 % du montant et 10 % du loyer triennal (avec minimum de 10.000 €)
VENTE MURS COMMERCIAUX	10 % (avec minimum de 12.000 €)	8,33% (avec minimum de 10.000 €)
LOCATION SUIVANT BAIL DEROGATOIRE (PRECAIRE < 36 MOIS) LOCATION BAIL 3/6/9 ans	12 % du loyer de la période (avec minimum de 3.600 €) 12 % du loyer triennal (avec minimum de 12.000 €)	10 % du loyer de la période (avec minimum de 3.000 €) 10 % du loyer triennal (avec minimum de 10.000 €)

ENTREPRISES

FONDS DE COMMERCE OU TITRES DE SOCIETE	10 % (avec minimum 20.000 €)	8,33 % (avec minimum 16.666,67 €)
---	---------------------------------	--------------------------------------

IMMOBILIER D'ENTREPRISE : BUREAUX ET LOCAUX D'ACTIVITÉ

LOCATION	15 % HT du loyer annuel (charge preneur) + 15 % HT du loyer annuel (charge Bailleur) (avec un minimum de 3.000 € HT)	
VENTE	8,4 % (avec minimum de 12.000 €)	7 % (avec minimum de 10.000 €)

Taux de TVA en vigueur 20%

TRANSACTION

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

19 rue de Paradis 75010 PARIS
Tél. : +33 (0)1 86 90 86 86

COURTAGE

44 rue Poissonnière 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 88 68 68

GESTION ▪ LOCATION

60 bd de Sébastopol 75003 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 54 12 00

VIAGER

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

NEUF

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

NATHALIE NACCACHE

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante
Fortis Immo Transaction ☐ Siège social 3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
SAS au capital de 1 000 000 € ☐ SIREN 844 506 642 RCS Paris
CPI : 7501 2019 000 040 882 CCI Paris Île de France
Garantie financière GALIAN N° 151868Y - T : 120 000 €
Code APE 703 A

fortisimmo.fr ■ contact@fortisimmo.fr

HONORAIRES RECHERCHE DE BIENS

A COMPTER DU 01/01/2024

TRANSACTION

HONORAIRES

Les honoraires d'agence sont à la charge acquéreur

L'assiette de calcul correspond au prix de vente hors honoraires

Prix de vente hors honoraires

Taux d'honoraires maximum correspondant

Inférieur à 1 500 000 € inclus

3 % TTC

Compris entre 1.500.001 et 2.500.000 € inclus

2,5 % TTC

Supérieur à 2.500.000 €

2 % TTC

Taux de TVA en vigueur 20%

La rémunération est calculée en fonction du prix net vendeur d'acquisition, soit hors frais d'intermédiation et hors frais de notaire. Cette rémunération sera due dès lors que le MANDANT acquiert un bien immobilier pendant la validité du présent mandat au travers de la signature d'un compromis de vente ou d'un contrat de réservation en VEFA, ainsi que pendant une période de 12 mois suivant la résiliation éventuelle du présent mandat pour un bien par FORTIS IMMO TRANSACTION pendant la validité du présent mandat.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article 73 du Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972, cette rémunération, à la charge exclusive de l'acquéreur, sera due à la constatation par acte authentique de l'acquisition susmentionnée. Son règlement sera effectué directement par le notaire auprès de FORTIS IMMO TRANSACTION, ce à quoi le MANDANT s'engage.

Dans le cas où le MANDATAIRE percevrait une rémunération de la part d'un professionnel de type promoteur (achat d'un bien en Vente en l'État Futur d'Achèvement) ou par le professionnel de l'immobilier (achat d'un bien en Inter-Cabinet), le MANDANT n'est tenu de rémunérer le MANDATAIRE qu'à concurrence de la différence entre la rémunération perçue par le MANDATAIRE et celle due au titre du présent mandat.

TRANSACTION

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

19 rue de Paradis 75010 PARIS
Tél. : +33 (0)1 86 90 86 86

COURTAGE

44 rue Poissonnière 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 88 68 68

GESTION • LOCATION

60 bd de Sébastopol 75003 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 54 12 00

VIAGER

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

NEUF

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

NATHALIE NACCACHE

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante
Fortis Immo Transaction ☐ Siège social 3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
SAS au capital de 1 000 000 € ☐ SIREN 844 506 642 RCS Paris
CPI : 7501 2019 000 040 882 CCI Paris Île de France
Garantie financière GALIAN N° 151868Y - T : 120 000 €
Code APE 703 A

fortisimmo.fr ■ contact@fortisimmo.fr



HONORAIRES DE COURTAGE

A COMPTER DU 27/02/2025

Toute recherche de financement devra faire l'objet de la signature d'un mandat de recherche de capitaux par le client, sur lequel devront apparaître les honoraires qui seront inclus par la banque ou l'établissement prêteur dans le calcul du taux effectif global.

MONTANT DU FINANCEMENT	MONTANT DES HONORAIRES DE COURTAGE
PRÊTS IMMOBILIERS ET RENEGOCIATION DE PRÊT IMMOBILIER	
Jusqu'à 700 000 €	1.5% avec un minimum de prescription à 3 000 €
A partir de 700 001 €	1.5% avec un minimum de prescription à 5 000 €
FINANCEMENTS NON RESIDENTS	1.5% du montant total des crédits accordés, avec un minimum de perception de 3 000 €
CREDITS DE RESTRUCTURATION	2% du montant total des crédits accordés, avec un minimum de perception de 3000 €
SCI	2% du montant total des crédits accordés, avec un minimum de perception de 5 000 €
PRETS PROFESSIONNELS	2% du montant total des crédits accordés, avec un minimum de perception de 5 000 €
ASSURANCE EMPRUNTEUR	490 €

Conformément aux articles L.313-3, L.322-2 et L.312-5 du code de la consommation :

- « Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. »
- « Vous bénéficiez d'un délai de réflexion de dix jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur » (crédit immobilier)
- « Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager »

Honoraires exonérés de TVA conformément aux dispositions de l'article 261C 1° du Code général des impôts.
Conditions applicables à compter du 10 mai 2021, susceptibles d'être modifiées à tout moment

TRANSACTION

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

19 rue de Paradis 75010 PARIS
Tél. : +33 (0)1 86 90 86 86

COURTAGE

44 rue Poissonnière 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 88 68 68

GESTION • LOCATION

60 bd de Sébastopol 75003 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 54 12 00

VIAGER

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

NEUF

3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

SAS FUNDING IMMO

Agence franchisée indépendante, membre du réseau VOUSFINANCER.COM, au capital de 1 250 €. Immatriculée RCS de PARIS n° 878 701 473 - Adresse et siège social : 3 Passage du Grand Cerf 75002 Paris - tel : 01.53.00.98.98 - mail : paris2@vousfinancer.com. Courtier en opérations de banque et mandataire d'assurances, immatriculé au registre de l'ORIAS sous le n°20000528 (www.orias.fr). Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des Assurances et L519-3-4 du Code Monétaire et Financier

fortisimmo.fr ■ contact@fortisimmo.fr